



## Commission permanente du 2 novembre 2020

### PLAN MARSHALL DU BAS-RHIN

Dans le contexte inédit de la pandémie de COVID 19, le Conseil Départemental du Bas-Rhin s'est engagé, par sa délibération N° CD/2020/21 du 22 juin 2020, dans un plan exceptionnel, ambitieux et sans précédent, visant à soutenir et accompagner fortement les activités de proximité, les partenaires associatifs, les territoires et le pouvoir d'achat des Bas-Rhinois.



- **527 000€**: Fonds de secours aux associations – Territoire Ouest
- **94 901 €**: Primes à l'embauche – Territoire Ouest.
- **143 316 €**: Subventions de fonctionnement pour les acteurs du tourisme et les activités de proximité – Territoire Ouest.
- **79 875 €**: Subventions d'investissement pour les acteurs du tourisme et les activités de proximité – Territoire Ouest.



## CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE

- **36 000,00 €** : à la Commune de Gottenhouse pour les travaux de réfection de voirie communale.
- **71 536,00 €** : à la commune de Haegen pour la mise aux normes de l'assainissement du stade de Football.
- **4 674,00 €** : à la commune de Knoersheim pour l'extension de l'éclairage public rue Principale.
- **16 253,00 €** : à la commune de Lochwiller pour la réfection de la toiture pour le bâtiment 2 rue de l'Eglise.
- **50 071,00 €** : à la commune de Reutenbourg pour les travaux de voirie rue des Vignes.
- **38 423,00 €** : à la commune de Zehnacker pour l'installation d'une nouvelle chaudière et construction d'une petite chaufferie attenante à la salle communale pour le stockage des pellets.

## FONDS DE SOUTIEN A LA VIE LOCALE – CANTON DE SAVERNE

- **500 €** : à l'association Fleur d'Alsace à Wasselonne pour le financement des activités en 2020.



**Michèle ESCHLIMANN**

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN  
CANTON DE SAVERNE  
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie  
Tél : 03 88 59 12 21



**Thierry CARBIENER**

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN  
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01